

20 MARS 2019

Fondation Mohammed VI
de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation

0726/19

DECISION

RELATIVE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR OCCUPER LE POSTE DE CHEF DE SERVICE PRESCOLAIRE DEPENDANT DE LA DIRECTION EDUCATION -FORMATION A LA FONDATION MOHAMMED VI DE PROMOTION DES ŒUVRES SOCIALES DE L'EDUCATION-FORMATION

Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation

- Vu la loi N° 73.00 promulguée par le Dahir n° 1-01-197 du 11 jourmada I 1422 (1er août 2001) portant Création et Organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi 09.05 et la loi 03.10;
- Vu le statut régissant le personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation tel qu'il a été modifié et complété par le Comité Directeur lors de sa réunion du 12 Juillet 2018 et notamment son chapitre IV;
- Vu la Circulaire du Chef de Gouvernement N° 7/2013 du 29 avril 2013 relative à la nomination aux postes de responsabilité au sein des Etablissements Publics ;
- Vu la décision N°1924/18 du 16/07/2018 portant réorganisation des structures de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation ;
- Vu la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilités, en date du 1960/18 sous n° 17/07/2018.

*****DECIDE*****

Article 1 : La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation lance un appel à candidature comme suit :

Poste	Condition de Candidature	Expérience	Affectation
Chef de Service Préscolaire	Cadre principal ou assimilé	05 ans d'expérience minimum dans la Fondation ou dans une Administration publique.	Direction Education, Formation.

Article 2 : Les candidatures sont ouvertes au personnel Titulaire ou Contractuel interne de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation classé au minimum à la catégorie des cadres principaux.

Article 3 : Les missions relatives au poste à pourvoir et les conditions requises pour occuper le poste sont précisées dans la fiche d'appel à candidature en annexe.

Article 4 : Les candidats intéressé(e)s doivent déposer au bureau d'ordre de la Fondation, avant le ... ~~05 AVR. 2019~~ à 16h30 date limite, leurs dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- Une demande de candidature, conformément au modèle en annexe ;
- Un Curriculum Vitae avec photo ;
- Copie CIN certifié conforme ;
- Un projet de plan d'action illustrant sa vision et sa stratégie du développement de la structure ou entité en concurrence.
- Les attestations de travail justifiant l'ancienneté et l'expérience professionnelle requise.

Article 5 : Les candidats retenus après examens de leurs dossiers seront convoqués pour un entretien devant une commission désignée par le Président de la Fondation Mohammed VI.

Article 6 : La présente décision sera publiée sur le site Web : www.emploi-public.ma et sur le site de la Fondation www.fm6-education.ma et affichée au siège de la Fondation.



Le Président

Youssef EL BAKKALI